

SOS mineurs - 08.11.15



-
- [Le projet SOS Mineurs](#)
 - [L'association SOS Mineurs](#)
 - [Analyse des résultats des activités SOS mineurs réalisées en 2008](#)
 - [Sos mineurs en prison - Rapport Moral 2008](#)
 - [L'animation des enfants dans la rue](#)
-

PROJET PILOTE D'ACCUEIL ET DE RÉHABILITATION DES MINEURS PRIVÉS DE LIBERTÉ

PHASE 1 – 2008--2011 EN TROIS VOILETS PRINCIPAUX

Les activités au Quartier des mineurs / Prison de Conakry et celles prévues au Foyer de l'Espérance – Sonfonia gare / Conakry

Les actions prévues pour les autres prisons de l'archidiocèse de Conakry.

Description du problème

La situation à la Maison Centrale de Conakry / Quartier des mineurs de 1992 à 2008.

De 1992 à 2003, la structure caritative SOS MINEURS EN PRISON /ESF a conduit, au nom de l'Eglise catholique et grâce à l'appui de différents Partenaires dont la DCV, un programme d'accueil et de réinsertion en socioprofessionnelle des mineurs privés de liberté. Les différentes évaluations effectuées tout au long de cette période montrent la pertinence des actions initiées et l'atteinte des résultats dont notamment :

- Amélioration des conditions de vie par les constructions de cellules, d'ateliers et du mur de clôture séparant les mineurs des détenus adultes.
-

Elaboration et mise en exécution des activités d'alphabétisation et d'initiation professionnelle dans les ateliers de couture, de soudure et de menuiserie.

- Apports de vivres et de soins afin de limiter les décès dus à la malnutrition des mineurs
- Activités d'assistance juridique et de reconduction en famille après libération.

En résumé, il s'agissait d'améliorer les conditions de détention des mineurs en initiant des actions précises. Ce mieux qui devait se concrétiser par un sursaut de l'administration pénitentiaire et l'engagement des ONG nationales et internationales ne s'est jamais produit.

Aujourd'hui, la situation présente un tableau sombre, au mépris du respect le plus élémentaire de la Convention relative aux Droits de l'Enfant.

La malnutrition sévit toujours et les mineurs passent la journée à attendre l'unique pitance.

les malades ne sont soignés que s'il y a des médicaments et hospitalisés quand ils sont à l'article de la mort.

Autre drame pour ces mineurs, et pour tuer le temps, ils se racontent inlassablement leurs opérations, partageant les succès et les échecs, les plus expérimentés initiant les novices à telle enseigne que des mineurs innocents se retrouvent « experts en délinquance » en sortant de prison.

Un taux de 35% de récurrence faute de suivi post carcéral.

Il est évident qu'il faut redresser la situation en poursuivant, tout en les renforçant au mieux les activités initiées au profit des mineurs afin de limiter les risques d'endurcissement, de récurrence programmée et enfin œuvrer de manière sérieuse à la réinsertion socioprofessionnelle...

La situation dans les autres prisons de l'archidiocèse

Si la situation à la prison de Conakry est préoccupante, celle des autres prisons de l'archidiocèse l'est encore plus. La violation des droits les plus élémentaires de la personne humaine est fréquente et il n'existe aucune structure caritative ecclésiale à l'œuvre dans ces prisons.

Proposition d'intervention

Mettre en place un projet de réinsertion socioprofessionnel basé sur l'assistance juridique, l'éducation et la formation préprofessionnelle dans les ateliers et salle construits à cet effet au sein du quartier des mineurs par SOS MINEURS EN PRISON et procéder au suivi post carcéral.

Pour les autres prisons de l'archidiocèse, faire un état des lieux et former des animateurs de prison qui devront, en s'inspirant des actions des structures de Conakry mettre en place des activités correspondant aux situations locales.

Activités à réaliser à Conakry, au quartier des mineurs

Mise en place de la logistique

- Reprise des bureaux - réaménagement (Salle de la Pastorale Sociale) par l'érection du mur de séparation d'avec la cellule des mineurs (ce mur avait été démoli)
- Acquisition de petits outils pour les ateliers de formation
- Achat de matériaux de démarrage dans les ateliers de menuiserie, de soudure et de couture
- Fabrication des tables-bancs pour les cours d'alphabétisation
- Achat de fournitures scolaires et de bureau pour la confection des dossiers mineurs etc.

La mise en route des activités

Elles concernent la centaine de mineurs emprisonnés depuis très longtemps dont le suivi nécessite des actions successives et urgentes : formation et éducation, loisirs, assistance juridique et suivi post carcéral. D'où :

- Apport de vivres de manière ponctuelle afin d'assurer la formation des mineurs
- Un sandwich et un peu de boisson ou un plat de riz apprêté par SOS MINEURS EN PRISON
- Education
- Alphabétisation fonctionnelle pour les mineurs non scolarisés lecture et écriture
- Cours de remise à niveau pour les élèves
- Ecoute régulière, soutien affectif et mise en condition pour les activités
- Catéchèse pour les chrétiens
- Cours de morale et d'instruction civique
-

Formation dans les ateliers

- Initiation des débutants dans les trois ateliers de soudure, menuiserie et couture
- Renforcement des apprentissages pour les anciens déboucher le « profil post carcéral »
- Loisirs organisés
- Projection de films suivis de débats
- Jeux de sociétés
- Gymnastique et mini foot
- Assistance juridique
- Confection des dossiers
- Contact des parents des mineurs et enquête sociale
- Contact des juges de mineurs
- Transmission des dossiers des dossiers aux deux avocats
- Présence aux audiences etc.
- Suivi post carcéral / accueil et suivi
- Accompagnement en famille et mise en route du projet personnel de réinsertion familiale
- Accueil au Foyer et mise en route du projet personnel d'insertion

En termes d'objectifs à atteindre :

Objectif principal et résultats attendus

- Développer tous les volets organisant l' « Alternative à la détention des mineurs » et initier un modèle basé sur la réussite de la réinsertion grâce au suivi post carcéral préparé depuis la détention.
- Organiser une session de formation des Animateurs pour les autres prisons de l'archidiocèse.

Objectifs secondaires et résultats attendus

Ils concernent les mineurs détenus inscrits au projet, soit au plus 80 suivis quotidiennement en cours et en apprentissage dans les ateliers. D'où l'atteinte des résultats suivants :

1. Tenue à jour des dossiers de tous les mineurs
2. Les parents de tous les mineurs sont contactés et les liens le plus souvent brisés par l'incarcération sont renoués
3. Un complément alimentaire est fourni aux mineurs inscrits dans le projet
4. Les conditions de remise niveau ou de suivi scolaire de tous les élèves détenus sont réunies
5. L'alphabétisation fonctionnelle de tous les mineurs est assurée
6. Une permanence juridique de deux (2) Avocats est mise en place et fonctionne (Pas d'honoraires, mais les frais de transport forfaitaire mensuels)
7. Les dossiers es mineurs sont suivis régulièrement au niveau des juridictions et les Animateurs sont présents aux audiences des mineurs
8. La formation en soudure, menuiserie et couture est donnée aux apprentis
9. Organiser des activités de loisirs
10. Pour chaque mineur suivi un « Projet personnel de réinsertion post carcérale » est élaboré réalisé
11. Huit (8) Educateurs et Formateurs sont fidélisés au sein de l'Equipe de la prison pendant la durée du projet
- 12.

Une campagne de sensibilisation médiatique de la population est sur la thématique de « l'alternative à la détention » et les opportunités d'accueil du Foyer de l'Espérance, Centre d'accueil et d'accompagnement de mineurs en rupture sociale.

Toutes ces actions ont été initiées dans le passé, mais une échelle inférieure. La nouvelle approche, c'est le suivi en période post carcérale, mais un suivi déjà préparé par la rigueur et la discipline imposées dès la prison grâce à des activités programmées et régulièrement exécutées.

Une session de formation des animateurs de prison est organisée au profit des autres prisons de l'archidiocèse.

Partenariat CDPS / SOS MINEURS EN PRISON

Le présent projet, dans sa phase pilote s'exécutera simultanément au Quartier des mineurs de la Maison Centrale de Conakry et au Foyer de l'Espérance sous la responsabilité de SOS MINEURS EN PRISON mais en collaboration étroite avec la Commission de la Pastorale Sociale et le Représentant local de la DCV.

La responsabilité de SOS MINEURS EN PRISON

Elle consiste :

- A établir un lien fonctionnel entre les différents partenaires de l'administration judiciaire
- A veiller à l'administration et la gestion correcte et transparente des ressources.
- A rendre compte régulièrement à tous les Partenaires
- A garantir l'atteinte des résultats attendus du projet.

L'implication de la Commission de la Pastorale Sociale / CDPS

Une dynamique implication de la Commission de la Pastorale Sociale est indispensable pour la réussite du projet. Elle se traduira par :

- La signature par le Père Armel Duteil, au nom de SOS MINEURS EN PRISON du contrat relatif au dit-projet.
- La reprise, au nom de l'Eglise catholique de toutes les infrastructures mises en place au quartier des mineurs.
-

L'évaluation des rapports à elle régulièrement transmis

- La supervision de toutes les activités initiées et nécessitant son concours.
- L'organisation et la facilitation des relations entre SOS MINEURS et les autres structures caritatives de l'archidiocèse œuvrant sur la même thématique afin d'harmoniser les activités de l'Eglise en milieu carcéral.
- Le suivi minutieux des activités de l'Aumônerie de la prison dont les bureaux se trouvent au sein du quartier des mineurs.

Historique / Profil et expérience de SOS MINEURS EN PRISON

Les activités d'accueil, de protection et de réinsertion des mineurs privés de liberté (garde à vue et prison) et des mineurs en rupture sociale (rue) ont commencé en 1990.

C'est dire que de cette époque, la structure a capitalisé un certain nombre de savoir faire au service des mineurs de toutes catégories.

5.1. Expérience en milieu carcéral

Dès 1995, SOS MINEURS EN PRISON a mis en place, dans le cadre du grand projet régional « Enfants Privés de Liberté » EPL, financé de 1995 à 1999 par le BICE / Bureau International catholique de l'Enfance (Allemagne) le schéma d'intervention suivant à la prison de Conakry, entre autres activités :

- Accueil et identification de tout mineur admis au Quartier des Mineurs
- Appui en vivres et soins en cas d'urgence
- Ecoute et contact des parents
- Placement en atelier d'initiation
- Alphabétisation fonctionnelle ou cours de soutien scolaire pour les élèves
- Initiation dans les ateliers de formation
-

Suivi du volet juridique : assistance, présence en chambre de Conseil et proposition au juge des enfants d'accueil et de suivi post carcéral.

- Libération et reconduction en famille

Si dans ces années-là il s'agissait d'améliorer les conditions de détention, en un mot, de retarder la mort et d'attendre que les mineurs soient libérés, au bon vouloir des juridictions,

Cette fois-ci, grâce à l'implication de l'équipe d'assistance juridique travaillant sous la conduite de deux avocats, l'objectif sera de faire valoir le respect des droits, et pour ce faire, nous bénéficierons des prestations de deux avocats avec lesquels nous travaillons depuis 1998.

Pour le présent projet, la nouveauté, c'est la formation ciblée selon le profil de chaque mineur détenu et candidat au suivi pendant la période post carcérale.

Les Educateurs juristes de formation seront chargés des activités dans les trois juridictions.

L'équipe de suivi post carcéral, également chargée des contacts famille travaillera en lien très étroit avec trois Educateurs de l'équipe du Foyer de l'Espérance.

Dans une logique de complémentarité entre la prison et le Foyer, les parents de tous les mineurs détenus sont systématiquement localisés et contactés et les liens familiaux créés ou renoués afin de garantir la réussite de la période post carcérale.

Afin d'atteindre les objectifs fixés, toutes les conditions d'un accueil sérieux seront réunies au Foyer de l'Espérance afin de permettre au juge de décider favorablement de l'avenir du mineur dont le cas pourrait bénéficier d'un placement soit au Foyer de l'Espérance, soit en famille.

C'est pourquoi au Foyer sera également mobilisée l'équipe d'Educateurs permanents et de Formateurs dans les ateliers afin que le mineur échappant à l'univers carcéral puisse se sentir en sécurité, le temps de son séjour.

Présentation du Foyer de l'Espérance / Historique des activités réalisées

En dépit des dispositions internationales et nationales qui organisent les conditions de vie des enfants, la plupart des groupes cibles dont nous nous occupons au Foyer de l'Espérance sont confrontés à des difficultés intolérables qui les fragilisent profondément. Mineurs dans et de la rue, mineurs sortis de garde à vie, mineurs libérés de prison, mineurs abandonnés et errant dans les quartiers pauvres de Sonfonia,

les filles se livrant de manière informelle à la prostitution etc.

Depuis son ouverture le 7 juillet 2001, le Foyer de l'Espérance a accueilli des centaines de mineurs venus de la rue, de la prison et de la garde à vue. Si beaucoup ont retrouvé une vie normale, (devenus plus grands, ils ont pris conscience des dangers de la rue), c'est grâce à l'appui des Partenaires trouvés à l'extérieur dont le CCFD / le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement qui depuis 2001 appuie toutes les activités de la rue. Il se pose un problème de moyens suffisants à l'accueil et à la réinsertion de tous les bénéficiaires et des

efforts de quête ont été fournis dans ce sens.

En 2007, le Foyer de l'Espérance a amélioré sa capacité d'accueil, mais de nouveaux besoins sont apparus qu'il convient de satisfaire.

C'est dire que si les conditions d'accueil ont été renforcées (dortoirs, chambres des filles, literie, aménagement d'aire de jeux etc.) les fonds nécessaires à un fonctionnement de longue durée manquent.

Il faut continuellement les rechercher au risque de perdre tous les acquis et de renvoyer les mineurs dans la rue. Il en faudra tout de même un peu pour l'accueil de ceux qui viendront de la prison.

Bon an mal an, le Centre Alternatif à la détention des mineurs devra poursuivre ses activités d'accueil de tous les mineurs et pour ce faire, il dispose des infrastructures adéquates.

- Quatre ateliers de formation dédoublés pour accueillir plus d'apprenants
- Deux dortoirs de 25 lits, soit 50 au moins places.
- Un réfectoire de 70 couverts et plus servant aussi de salle de projection de films.
- Une salle polyvalente meublée et équipée pour quelques activités pédagogiques et ludiques.
- Un logement destiné à l'accueil des filles, avec chambre individuelle et salle d'eau.
- Un logement des animateurs permanents.
- Un bloc administratif.

Le suivi pendant la période post carcérale de tous les mineurs libérés de prison

Tous les mineurs libérés de prison par SOS MINEURS EN PRISON sont habituellement suivis pendant quelque temps. Cette fois-ci la période post carcérale se réalisera de deux manières :

- Réinsertion en famille / stabilisation et occupation

Elle nécessitera :

- que les liens familiaux soient d'abord renforcés par les visites fréquentes des éducateurs dans la famille du mineur pendant sa détention
-

que la famille soit préparée à recevoir et à accompagner le mineur à son retour.

- que le projet élaboré depuis la prison (apprentissage, activité commerciale, scolarisation etc.) soit mis en cours avec l'implication effective de toute la famille.

Note : SOS MINEURS EN PRISON joue un rôle de facilitateur et non de financier.

La règle est que les parents devraient prendre en charge les frais liés au projet personnel d'insertion du mineur en période post carcérale. Mais un appui discret pourrait être donné en cas de besoin.

- Accueil provisoire au Foyer de l'Espérance / **Centre Alternatif à la détention des mineurs**

Les mineurs initiés depuis la prison aux divers métiers auront la possibilité d'être accueillis dans les ateliers du Foyer et suivis. Après une période de stabilisation, ils pourront retourner dans leur famille une fois cette dernière préparée à les recevoir.

- Sur le plan humain, une équipe de 12 membres a été formée depuis quelques années à la méthodologie de SOS MINEURS EN PRISON. Elle pourrait être complétée en cas de besoin et de disponibilité de fonds. Pour le présent projet, deux équipes travailleront de manière complémentaire.
- Celle de la prison dont les activités débouchant sur le suivi post carcéral seront poursuivies par l'équipe du Foyer.
- Celle du Foyer accueillant et encadrant, au besoin les mineurs sortis de prison et les accompagnants jusqu'au retour en famille.

Plan d'action

Calendrier

<p>Activité de démarrage</p> <ul style="list-style-type: none">• Reprise progressive des infrastructures du quartier des mineurs	<p>Dès disponibilité des fonds</p> <p>Si possible, en octobre 2008</p>	<p>-Erection du mur de séparation</p> <p>-Remise en place des portes</p> <p>-Aménagement de la salle d'écoute</p> <p>-Note : Ces bureaux avaient été construits depuis 1995 et servaient comme salle d'écoute et bureaux pour SOS MINEURS</p>
--	--	---

Achats des outils et matériaux de démarrage pour les ateliers de formation	Semaine 2 d'octobre	Outils de menuiserie et accessoires de soudure et couture
<p>Les activités de suivi reprises depuis juin 2008 se poursuivront par un renforcement des volets suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des dossiers • Contact des parents des mineurs • Mise en état des dossiers • Contact suivi avec les juridictions 	Semaine 1 et suivantes d'octobre	Il s'agit d'activités habituellement menées. Elles seront plus régulières et plus suivies grâce aux nouvelles dispositions.
Mise en route du volet d'appui en vivres parallèlement aux activités de formation	Semaine 1 et suivantes d'octobre	
Relance des activités formation et d'éducation : ouverture des classes et ateliers	Semaine 1 et suivantes d'octobre	Il s'agit d'activités habituellement menées. Elles seront plus régulières et plus suivies grâce aux nouvelles dispositions
Préparation de la période post carcérale par Elaboration avec chaque mineur du projet personnel de réinsertion	Semaine 1 de novembre	
Mise en route des activités de suivi post carcérale en étroite complémentarité avec le Foyer d'Espérance	Semaines suivantes de novembre	

Note : A revoir avec le Représentant local de la DCV

62. Durée, viabilité, suivi du projet et évaluation

- Le projet est prévu pour une durée de trois (3) au terme desquels une évaluation devrait permettre d'en mesurer les résultats ou les insuffisances.
- La viabilité du projet, surtout dans son volet «SUIVI AU FOYER DE L'ESPERANCE » est fonction de notre capacité à trouver des Partenaires pour les volets ne pouvant pas être supportés par la DCV.

actions de rue pour un montant de vingt mille (20.000) euros alors qu'en 2007 nous bénéficions d'une subvention de trente cinq mille (35.000) euro.

Avec ce montant, nous tâchons de couvrir les frais liés à l'accueil provisoire des mineurs de la rue, de la garde à vue et des pauvres des quartiers environnants de Sonfonia, grande banlieue de Conakry où le Foyer est implanté.

Par ailleurs, il s'agit de projet caritatif sensé protéger un groupe vulnérable pauvre parmi les pauvres : des mineurs en détresse qui, en vertu des textes nationaux et internationaux doivent bénéficier de toutes les mesures de protection. Pour ce faire, des recherches de fonds seront régulièrement menées par SOS MINEURS EN PRISON /ESF afin de compléter les recettes générées par les structures de formation.

Rendre ce projet viable, C'est nous hâter afin d'élargir la liste de nos Partenaires potentiels.

- Le suivi

Le suivi de tous les aspects du projet sera assuré par les personnes suivantes, en partenariat avec SOS MINEURS EN PRISON / ESF

Le délégué du Partenaire financier

Le Père Armel ou son Représentant

Le Coordinateur National de SOS MINEURS/ESF directement impliqué dans l'élaboration et la réalisation des objectifs fixés.

- Les évaluations

Des évaluations seront effectuées de façon systématique selon un calendrier fixé de commun accord entre les parties prenantes à chaque étape ou à chaque action indépendamment des évaluations de la DCV.

Elles peuvent être, suivant la nature de l'activité, hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle ou annuelle. . Tous les cas de figure sont envisageables et chacun devrait travailler à rendre objectives et fructueuses ces évaluations.

Conclusion partielle

Lorsque l'on fait un état des lieux de l'action de l'Eglise catholique en milieu carcéral, on remarque ce qui suit :

-

Des Conventions de collaboration ont été signées entre le Ministère de la Justice et la Pastorale Sociale afin que les structures caritatives de l'Eglise Catholique puissent participer à l'amélioration des conditions des détenus.

- Des autorisations ont été également obtenues afin que l'Eglise catholique puisse construire et gérer cellule et ateliers de formation dans toutes les prisons de Guinée.
- A la Maison Centrale de KINDIA / 150 km de Conakry, un quartier des mineurs a été construit depuis 2004.

Mais c'est à Conakry que beaucoup de réalisations ont été effectuées : cellules, ateliers d'initiation, Foyer de transit post carcéral.

Les difficultés de cette catégorie sociale perdurent et la situation est encore plus tragique pour les autres prisons de l'archidiocèse : pauvreté extrême, abandon, exploitation injustes criardes, mauvais traitements en milieu carcéral etc.

Il est temps que l'Eglise s'engage aussi dans ces différentes prisons, d'où ce premier volet qui porte essentiellement sur la formation des futurs animateurs de prison.

L'association SOS Mineurs

Cette Association travaille depuis 1991 ; elle comprend 7 ou 8 éducateurs qui suivent les enfants qui vivent dans la rue pour les aider à sortir de ce milieu et renouer des liens avec leurs familles, ou sinon leur permettre de se former et de redémarrer dans la vie. Quand ce n'est pas possible directement, ils sont accueillis dans un foyer appelé « Foyer de l'Espérance ». Une autre action de ces éducateurs, c'est d'être présents dans les Commissariats de Police pour s'assurer que les enfants arrêtés par les policiers soient traités d'une façon humaine et, là encore, essayer de reprendre contact avec leurs familles. Les éducateurs sont maintenant bien connus des gendarmes et policiers et souvent, au lieu de mettre des enfants en prison on les confie au Foyer « SOS MINEURS » pour leur permettre de se reprendre et redémarrer dans la vie.

Au Foyer, ils reçoivent un soutien, une éducation pour une formation professionnelle (soudure, électricité, menuiserie, pour les garçons, broderie, couture, tissage et teinture, pour les filles). Ils sont scolarisés dans une école du quartier jusqu'à ce qu'ils puissent s'en sortir. Ce Foyer accueille également pendant la journée des enfants pauvres du quartier populaire où il est situé. Ce qui fait au total environ 150 enfants suivis régulièrement.

A la prison, l'Association a mis en place et animé depuis 1992, un quartier des enfants mineurs, pour les séparer des prisonniers adultes et ainsi les protéger. Ils reçoivent également un peu de nourriture, car celle de la prison est absolument insuffisante et ces enfants, en rupture avec leurs familles, ne reçoivent rien de leurs parents, car dans les prisons c'est souvent la famille qui doit nourrir le prisonnier s'il veut avoir quelque chose à manger. Ces enfants en prison bénéficient aussi d'un soutien et d'un suivi (accueil, écoute, soutien affectif régulier et mise en condition pour suivre les activités proposées à la prison). Ainsi, ils sont préparés à reprendre une vie

normale à leur sortie de prison, avec un début de formation professionnelle en menuiserie, soudure, ou couture pour les filles, dans les ateliers mis en place dans la prison. On leur donne également des cours d'alphabétisation, soutien scolaire pour ceux qui sont allés à l'école. On y organise des loisirs, des jeux et autres activités éducatives. Des avocats suivent leurs dossiers pour qu'ils ne restent pas de longs mois ou même des années sans être jugés. Les animateurs établissent par ailleurs des contacts réguliers avec la Justice, les responsables de la prison et aussi les parents des enfants pour que ces derniers puissent retourner en famille et si possible à leur sortie. Si cela n'est pas possible, ces enfants vont pouvoir vivre quelque temps au Foyer, le temps de se réinsérer dans la Société.

Actuellement, l'Association « SOS MINEURS », malgré son excellent travail, a de la peine à fonctionner à cause d'un manque de moyens. Elle n'a donc plus la possibilité de prendre en charge les éducateurs qui ne peuvent pas travailler éternellement d'une façon bénévole bien sûr. Avec le redémarrage de la Commission « Pastorale Sociale » depuis Octobre 2007, les choses s'améliorent peu à peu et nous avons bon espoir. Nous espérons aussi que la Caritas d'Allemagne va nous fournir des fonds pour le fonctionnement de cette Association .

Il y a également des filles dans le Foyer de l'Espérance et d'autres jeunes filles qui sont dans la rue, mais notre préoccupation actuelle sont les filles enceintes rejetées par leurs familles et qui se retrouvent sans soutien dans la rue, poussées à avorter, et ensuite à se prostituer. Nous voudrions avoir une Maison d'Accueil pour elles, le temps d'y vivre pendant quelques jours et que l'on puisse négocier leur retour dans la famille paternelle ou chez un autre parent ou dans une famille d'accueil.

Nous voulons aussi organiser des Centres aérés dans les quartiers populaires pour les enfants qui ne peuvent pas partir en vacances, en leur proposant des jeux et autres activités éducatives au lieu de les laisser tourner à rien faire dans le quartier. Mais pour cela il nous faut d'abord une formation des éducateurs. Pour cette année, nous avons demandé à cette Association « SOS MINEURS », à cause de son expérience, d'assurer 4 week-ends de formation pratique à ses activités de vacances en travaillant avec les enfants du Foyer. Cela nous permettra d'initier un certain nombre d'éducateurs envoyés par chacune des paroisses qui pourront ensuite animer un Centre aéré dans leur quartier l'année prochaine.

Analyse des résultats des activités SOS mineurs réalisées en 2008

Elle met en parallèle les acquis et les faiblesses du plan d'action 2008

			ACQUIS	FAIBLESSES	PERSPECTIVES 2009
Besoins de base des enfants					

<p>Education</p> <ul style="list-style-type: none"> • Scolarisation des mineurs accueillis au Foyer et déjà inscrits dans une autre école • Matériels : tableaux, fournitures etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des fonds nécessaires à la scolarisation de tous les mineurs • Nombre d'Educateurs insuffisant 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le volet « Ecole de la dernière chance » / Ecole du Foyer • Aménagement d'espace (récupération de la grande salle du Foyer) <p>Afin d'accueillir 70 mineurs au moins en alphabétisation fonctionnelle</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Complément alimentation • Effort en soins des mineurs 	<p>Cherté de la vie</p> <p>Déficit alimentaire compte tenu du nombre très élevé de bénéficiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir à la hausse la subvention afin de garantir l'alimentation de 100 mineurs 3 fois par jour. • Pour ce faire, contacter d'autres partenaires.

<p>Gestion administrative</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordinateur du programme • Equipe de gestion/comptable 	<p>Personnel de secrétariat mal formé et insuffisant</p> <p>pour la gestion de tous les dossiers et la rédaction des rapports.</p> <p>Surcharge de travail pour tous les intervenants</p>	<p>Formations de base pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 comptables • 2 secrétaires • Augmentation du nombre des Educateurs pour la rue et la garde à vue, la prison et les juridictions.
--	---	---

<p>Equipement</p> <p>Aménagement de deux salles dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle de rangement en hauteur sur un conteneur • Une salle de garde nocturne. 	<p>Echec de l'alimentation en énergie solaire, faute de fourniture d'électricité, ceci a eu pour conséquence l'accroissement des dépenses en carburant nécessaire au fonctionnement au du générateur de 25 KVA.</p> <p>Deux incendies évités de Justesse dans les dortoirs à cause de l'utilisation des bougies pour l'éclairage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Achat de panneaux solaires et de convertisseurs adaptés au fonctionnement de l'équipement acquis en 2007. • -Objectif : diminuer la dépense en énergie fournie par la ville et réduire les frais de carburant. • Fabrication d'une deuxième table de ping-pong.
<p>Activités de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation de 20 Educateurs en animation de Centre aéré de vacances au profit des mineurs en situation d'échec dans les paroisses de Conakry 	<p>Moyens matériels et financiers insuffisants</p>	<p>Deux sessions de formation</p> <p>D'Animateurs de Centre aéré de vacances au profit des paroisses de Conakry</p> <p>40 candidats attendus.</p>

Achat de 2 hectares de terre destinés à la culture maraîchère et à l'élevage domestique	Projet en recherche de fonds	Obtenir les fonds indispensables
---	------------------------------	----------------------------------

Projet 122 000 017/07 / Sos mineurs en prison / Enfants de la rue - CCFD

Rapport Moral 2008

Les activités menées au cours de 2008

1. Les activités d'accueil et d'insertion/retour en famille : Foyer de l'Espérance
2. Les activités de la rue
3. Les activités en garde à vue
4. Les activités en prison
5. Le Foyer et les activités

Note :

Début janvier 2008, un rapport complet sur CD a été envoyé au CCFD. Nous supposons qu'il est parvenu et que toutes nos activités et différentes réalisations sont connues, ciblées et vérifiées grâce aux nombreuses images que contient le CD.

On peut noter qu'en 2008, le Foyer de l'Espérance n'a pu accueillir tous ceux qui se sont présentés :

Les filles des quartiers environnants de Sonfonia gare

En 2008, année encore marquée par les violentes manifestations contre le pouvoir en place, la population s'est

plus appauvrie. Conséquence, faute de moyens financiers suffisants, les ateliers de formation en couture et en broderie n'ont pu garder les nombreuses filles venues « voir ». En fait, sur la centaine qui s'est présentée, seule la moitié a eu le courage de rester. La raison, le Foyer n'a pu offrir le repas de 14 heures qui permettait de les retenir en apprentissage de 9h à 16h.

Beaucoup ont préféré se « débrouiller » dans leur quartier.

Les enfants de la rue

Tous les mineurs de 7 à 14 ans « contactés » dans la rue et les marchés ont transité par le Foyer. Près des 80% sont encore, faute de sécurité dans leur famille.

On note de plus en plus des enfants « libériens et sierra léonais » dont les parents se sont installés en Guinée. Plusieurs, faute d'avoir pu s'insérer dans les familles recomposées ont préféré se réfugier dans la rue.

Parmi ceux qui ont été accompagnés en famille, 13 sont retournés dans la rue d'où ils son revenus au Centre d'accueil.

De la rue à la garde à vue, de la prison au Foyer d'accueil, ou de la rue au Foyer d'accueil.

Les résultats chiffrés ont les suivants :

Statistiques / Rue

Activités et Période	RUE		CONTATCS FAMILLES	APPRENTSSAGE DES FILLES : 112 filles	
	Reçus	Accompagnés en famille		Inscriptions nouvelles	Ont passé moins de 21 jours au Centre
De janvier à décembre 2008	47	28	39	52 + 12 anciennes	48
TOTAUX	47	28	39	64	48

Activités en détention, assistance juridique au 22/09/08

Mineurs prévenus	Mineurs en instruction	Mineurs N'ayant jamais été en instruction	Mineurs condamnés	Vols simple, autres délits	Viol	Vol à mai armée	Peines infligées			Malades graves mourants
100	41	51	8		7	10				

100	41	51	8		7	10	2	5	1	15
Infraction contre les biens – Vol etc.	Vol à la tire et à l'arraché (portables, sacs, bagages)	Vente, consommation de drogues (chanvre indien, amphétamines)	Crimes passibles d'assises – Vol à main armée, viol, assassinat, coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort	Condamné à mort						
24	42	17	17							1

Ces activités et les résultats obtenus par volet se caractérisent par :

- La permanence prison, assistance juridique, rétablissement des liens familiaux, appuis Psychosociaux axés sur l'écoute et la résilience. Etc. Autres activités régulièrement menées (Projections de films suivies de débats)
- Recherche des parents (contacts des familles des mineurs) et rétablissement des liens familiaux, visites des parents à leurs enfants détenus.
- Présence régulière dans les juridictions pour le suivi des dossiers
- Interventions de l'avocat pour les cas difficiles
- Accueil des libérés au Foyer de l'Espérance accompagnement en famille.

Bonne nouvelle pour la prison :

La DCV a financé le volet prison : Projet pilote d'accueil et de réhabilitation des mineurs privés de liberté

Activités au foyer de l'espérance de Sonfonia

Point de convergence de toutes les autres activités, le Foyer de l'Espérance, a poursuivi ses activités d'accueil, malgré l'insuffisance des moyens financiers.

Les filles inscrites et restées dans les ateliers ont suivi les cours d'alphabétisation fonctionnelle.

La sensibilisation permanente de ces filles en puberté ou déjà adolescentes, s'est poursuivie et les parents sont régulièrement convoqués en cas de difficulté majeures afin d'aider au mieux dans l'accompagnement.

En fin décembre, il y avait dans les ateliers 2 filles nourrices. Mais depuis janvier,

- Réouverture du volet « Nourrices » en janvier 2009 pour les filles en scolarisation.
- Après plusieurs essais et sensibilisations des parents, nous avons réussi à les faire participer au suivi des enfants pensionnaires du Foyer dont près de 26 vont passer les week end en famille.

Conclusion

Echec des réclamations faites à l'Unicef pour le renouvellement du projet 2007 et surtout pour la livraison des matériels de panneaux solaires et d'audio visuels.

Mais bonne nouvelle :

Les contacts avec la DCV ont fini par payer : financement pour un an des activités de la prison.

Grâce au Père Armel Duteil, missionnaire spiritain responsable de la Commission Diocésaine de la Pastorale Sociale et de la Commission Justice et Paix, nous sommes entrés en contact avec le CRS

Catholic Relief Service qui pourrait appuyer les activités de formation des Educateurs de Centre de vacances aérés.

En 2009, nous souhaitons trouver les moyens financiers pour :

1. Poursuivre les activités de rue, de la garde à vue et du Foyer de l'Espérance et renforcer le volet « Appui en milieu ouvert ».
2. Equiper le dortoir et le bureau en panneaux solaires afin d'éviter les risques d'incendie liés à l'utilisation des bougies pour l'éclairage.
3. Mettre en route le projet agricole de Tambaya, à 75 km de Conakry.

Conakry, le 4 février 2009

Emile G.Savoeda

Coordinateur National et Gestionnaire.

L'animation des enfants dans la rue

Cette animation consiste d'abord à un suivi de ces jeunes, grâce à **des contacts informels et des visites de terrain** chaque semaine, pour les connaître, créer des liens d'amitié, gagner peu à peu leur confiance, sinon un travail en profondeur ne pourra jamais se faire.

Il est nécessaire aussi de **répondre aux besoins** de ces jeunes. Pour cela nous les accueillons à la paroisse tous les mercredis, où ils peuvent se laver, laver leurs habits et se faire soigner, au moins les premiers soins de santé dont ils ont souvent besoin. Ils peuvent aussi rencontrer personnellement un éducateur qui les écoute. Ensuite, nous tenons ensemble une rencontre de réflexion sur l'un ou l'autre de leurs problèmes à partir de leurs réflexions, soit en partant des questions spontanées, soit à partir de thèmes qu'ils ont choisis eux-mêmes : la drogue, l'argent, le travail, etc. Ensuite nous leur offrons un repas. L'après-midi, ils ont une activité sportive ou manuelle entre eux ou, si possible, avec les jeunes du quartier. Ce qui leur permet de créer des liens et de se socialiser.

Nous n'avons pas de centre d'accueil où ils pourraient manger et être logés en permanence. D'abord parce que nous n'en avons pas les moyens, mais aussi parce que nous **voulons rendre ces jeunes responsables** d'eux-mêmes : qu'ils acceptent les souffrances et les difficultés de la vie dans la rue, dans la mesure où ils ont choisi cette façon de vivre. Il faut qu'ils soient capables d'en supporter les conséquences. Ensuite parce que ces jeunes font preuve de beaucoup de débrouillardise et d'initiative. Nous ne voulons pas en faire des mendiants, ni des assistés. Cela est très exigeant et il nous faut sans cesse maintenir un équilibre nécessaire entre soutien et responsabilisation.

Nous offrons à ces jeunes trois possibilités :

1. **Retourner en famille.** S'ils l'acceptent, à ce moment-là nous cherchons à comprendre pourquoi le jeune a quitté sa maison. Ensuite, un éducateur prend contact avec la famille pour régler les problèmes afin que l'enfant soit bien accueilli et respecté et puisse vivre à nouveau d'une façon épanouissante.
2. S'il n'est pas trop âgé et qu'il ne veut pas retourner en famille, nous lui offrons la possibilité **d'aller à l'école.** Nous sommes en contact avec un certain nombre de directeurs et d'enseignants qui acceptent de suivre ces jeunes et de les former d'une façon adaptée, en tenant compte de leur histoire passée et de leurs possibilités. Certains peuvent aussi suivre des cours d'alphabétisation s'ils sont trop âgés pour aller à l'école.
3. Pour les plus âgés ou ceux qui le veulent, nous proposons un temps d'**apprentissage** auprès d'un artisan pour apprendre un métier.

Les filles sont assez peu nombreuses dans la rue, mais nous avons des animateurs garçons et des animatrices filles. Le rôle de celles-ci étant très important pour apporter une présence féminine, à ces jeunes loin de leurs familles.

Nous travaillons avec **d'autres ONG ou associations** et d'autres personnes prêtes à soutenir ces jeunes : animateurs, adultes, familles d'accueil, enseignants, artisans, alphabétiseurs, etc.

Nous regrettons cependant un **manque de coordination** entre les différentes organisations travaillant pour les jeunes dans la rue, et les possibilités trop limitées **pour former nos animateurs**, sans parler du manque de moyens. Mais ce manque de moyen a au moins un aspect positif, dans ce sens qu'il oblige les jeunes dans la rue aussi bien que ceux qui les aident, de compter d'abord sur leurs propres moyens, et de chercher des possibilités d'actions simples, et donc adaptées aux réalités du pays.

Nous vous remercions pour le soutien que vous nous apportez.